# Rapport annuel

Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale

Saison 2016-2017

# Contenu

PRÉAMBULE	1
MANDAT	2
OBJECTIFS ANNUELS	3
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES	4
TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL	5
CHANTIERS RÉGIONAUX	13
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT	21
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	24
FAITS SAILLANTS DE LA SIXIÈME SAISON	33
ATTEINTE DES OBJECTIFS ANNUELS	33
RECOMMANDATIONS	36
ANNEXE A (Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT après le 16 mars 2016)	

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Portneuf en 2016-2017	5
Tableau 2 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) po	our
la TGIRT Portneuf en 2016-2017	5
Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2016-2017	6
Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du	
jour et comptes rendus) en 2016-2017	7
Tableau 5 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non	
administrative	7
Tableau 6: Répartition du temps travaillé à la TGIRT Laurentides en 2016-2017	8
Tableau 7: Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) po	our
la TGIRT Laurentides en 2016-2017	8
Tableau 8: Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2016-2017	9
Tableau 9: Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant	
ordres du jour et comptes rendus) en 2016-2017	9
Tableau 10: Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature no	n
administrative	
Tableau 11: Répartition du temps travaillé à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017.	10
Tableau 12: Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant)	
pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017	10
Tableau 13: Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 20	16-
2017	11
Tableau 14: Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguen	ay
(excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2016-2017	12
Tableau 15: Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et	de
nature non administrative	12
Tableau 16 : Répartition du temps travaillé au comité des enjeux écosystémiques en 2016-201	L7
	16
Tableau 17: Liste des résolutions soumises aux TGIRT pour approbation	
Tableau 18: Taux de présence des participants	17
Tableau 19: Taux de présence et de changement des délégués	
Tableau 20: Taux de présence et de changement des personnes-ressources	23
Tableau 21: Pondération des choix de réponses des questionnaires d'évaluation de la	
satisfaction	24
Tableau 22: Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé	24
Tableau 23 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués	
Tableau 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués (excluant	
rencontre commune)	31

# Liste des figures

Figure 1 : Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneut	
depuis sa créationdepuis sa création	22
Figure 2: Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentide	S
depuis sa création	22
Figure 3: Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix	-
Bas-Saguenay depuis sa création	22
Figure 4: Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2016-2017	25
Figure 5: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2016-	
2017	26
Figure 6: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Portneuf pour eux en 2016-2017	26
Figure 7: Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2016-2017.	27
Figure 8: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2016	,-
2017	28
Figure 9: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Laurentides pour eux en 2016-2017	28
Figure 10: Taux de satisfaction par bloc de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay e	n
2016-2017	29
Figure 11: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-	
Saguenay en 2016-2017	30
Figure 12: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay pour eux e	n
2016-2017	30
Figure 13: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIRT	-
Portneuf	32
Figure 14: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIR1	-
Laurentides	32
Figure 15: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIRT	-
Charlevoix-Bas-Saguenay	32

# Rapport préparé par :

Frédéric Martineau, ing.f. MBA (MRC de Portneuf)

#### **Collaboration de:**

Gabrielle Rivard, *M.Sc.* (MRC de La Côte-de-Beaupré) Stéphane Charest, *ing.f.* (MRC de Charlevoix-Est) Jérôme Fournier, *ing.f.* (MRC de Charlevoix) François Naud, *ing.f.* (MRC de La Jacques-Cartier)

## **PRÉAMBULE**

Le présent rapport annuel est produit afin de présenter une reddition de comptes du travail accompli entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017 par les trois Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale. Pour faciliter la reddition de compte du PADF auprès du MFFP, l'année de référence du présent rapport se colle maintenant sur une année PADF (1<sup>er</sup> avril au 31 mars), au lieu d'une saison normale de TGIRT (septembre à juin). Pour cette raison, certaines données de ce rapport sont en redondance avec le rapport 2015-2016.

Ce rapport s'adresse principalement aux partenaires des TGIRT, aux cinq conseils des MRC délégataires de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ainsi qu'à la Direction générale du secteur central du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il se veut aussi un document destiné au grand public et sa diffusion se veut la plus large possible. Ce document sert de base de travail au comité de coordination des TGIRT pour établir les objectifs annuels pour la saison prochaine.

#### **MANDAT**

En vertu de l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), la composition et le fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends des TGIRT, relèvent du ministre. L'article 55.1 de la LADTF permet au ministre de confier la composition et le fonctionnement d'une TGIRT qui relèvent de lui, y compris le règlement des différends pouvant survenir à cette table, à une ou plusieurs municipalités régionales de comté avec qui il conclut une entente visée à l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1).

Suite à l'abolition de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ) et à la signature de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), les cinq MRC suivantes se sont partagées la coordination et le fonctionnement des trois TGIRT de la région de la Capitale-Nationale de la manière suivante :

- A. Coordination de la TGIRT Portneuf
  - MRC de Portneuf
  - MRC de La Jacques-Cartier
- B. Coordination de la TGIRT Laurentides
  - MRC de La Côte-de-Beaupré
- C. Coordination de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay
  - MRC de Charlevoix
  - MRC de Charlevoix-Est

Les TGIRT s'avèrent être les assises de la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans la région de la Capitale-Nationale. L'année 2016-2017 est la septième de l'existence des TGIRT dans la région. Une année d'une TGIRT s'étale du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

# **OBJECTIFS ANNUELS**

En 2016-2017, aucun objectif précis lié à l'évolution souhaité des TGIRT de la région n'a été identifié.

Par contre, en termes d'orientation de travail sur les enjeux, les priorités étaient la préparation du PAFIT 2018-2023 et l'avancement des plans de travail des quatre chantiers régionaux :

- Stratégie de production de bois;
- Écosystémique;
- Faune;
- Chemins.

## ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES

#### **PORTNEUF**

L'assemblée des partenaires de la TGIRT de Portneuf s'est tenue le 7 septembre 2016 en soirée à l'hôtel Le Roquemont de Saint-Raymond-de-Portneuf. Au total, 12 personnes étaient présentes pour représenter divers partenaires. L'assemblée a permis, entre autres, de faire un bilan des travaux de la TGIRT en 2015-2016 et d'annoncer les travaux à venir en 2016-2017. Comme les mandats des délégués étaient échus depuis juin 2015, l'ensemble des décisions prises par la TGIRT en 2015-2016 ont dû être entérinées par l'Assemblée des partenaires. Ce qui a été réalisé au cours de celle-ci. Lors de cette assemblée, les partenaires ont également proposé des modifications à la représentativité à la TGIRT. Un siège a été ajouté pour les chasseurs-pêcheurs et un autre a également été ajouté pour le monde municipal. Une proposition de créer un deuxième siège pour les sentiers motorisés a également été présentée, mais elle a été rejetée par vote majoritaire. Finalement, l'assemblée a été l'occasion d'élire l'ensemble des délégués à la TGIRT pour un nouveau mandat.

#### **LAURENTIDES**

L'assemblée des partenaires de la TGIRT Laurentides s'est tenue le 27 mars 2017 de 9h00 à 10h30 précédant une TGIRT. Au total, 11 personnes étaient présentes pour représenter divers partenaires. L'assemblée a permis, entre autres, de faire un bilan des travaux de la TGIRT en 2015-2016 et d'annoncer les travaux à venir en 2016-2017. Finalement, les mandats des délégués étaient échus depuis juin 2015. L'assemblée a donc été l'occasion d'élire l'ensemble des délégués à la TGIRT pour un nouveau mandat.

#### **CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY**

L'assemblée des partenaires s'est tenue le 31 mai 2016 à Baie-St-Paul de 9h00 à 11h50. Au total, 20 personnes y ont participé, incluant 5 personnes-ressources des MRC et du MFFP. La TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay comptait 72 partenaires à ce moment. L'assemblée des partenaires se veut une opportunité pour modifier la composition et la représentativité à la TGIRT. Lors de l'assemblée du 31 mai 2016, aucune modification à la représentativité n'a été apportée. Le siège « Acériculteurs » est resté vacant suite à la rencontre. Cette assemblée a également été l'occasion de discuter et d'adopter de nouvelles règles de fonctionnement.

# TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL

Voici un résumé des travaux de chacune des TGIRT et de leurs comités de travail dans la région pour la période visée par le rapport.

#### **PORTNEUF**

#### Temps de travail

En 2016-2017, il y a eu un total de 2 rencontres de la TGIRT Portneuf qui se sont tenues de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 18 octobre 2016, Domaine de l'Ange-Gardien, L'Ange-Gardien;
- 24 janvier 2017, MRC de la Jacques-Cartier, Shannon.

Il est à noter que la rencontre du 18 octobre était une rencontre commune des trois TGIRT de la région. Au départ de la saison 2016-2017, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 10 heures 31 minutes de travail effectif a été réalisé au cours de ces 2 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pauses. Le tableau 1 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets. Il est à noter que 35 minutes disponibles n'ont pas été utilisées parce que les deux rencontres se sont terminées plus tôt.

Tableau 1 : Répartition du temps travaillé à la TGIRT Portneuf en 2016-2017

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	1 h 13	11,6 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	6 h 23	60,7 %
Processus PAFI et certification	0 h 29	4,5 %
Autres	2 h 26	25,5 %
Total:	10 h 31	100 %

Tableau 2 : Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Portneuf en 2016-2017

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Stratégie de production de bois régionale	2 h 57	2

#### Certification

Un léger suivi a été réalisé par le mandataire de la certification FSC à la rencontre de janvier pour indiquer aux délégués que les formulaires de satisfaction concernant le processus d'harmonisation devaient être remplis par les utilisateurs et retournés à Scierie Dion. Un rappel de la tenue d'un audit concernant la certification FSC en juin ou juillet 2017 a également été fait lors de la rencontre de janvier.

#### Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2016-2017, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Par contre, les plans de travail de 4 chantiers régionaux ont été adoptés et ceux-ci découleront fort

probablement sur la proposition de nouveaux objectifs locaux ou la modification d'autres, déjà existants. Parmi ceux-ci, le plan du chantier « chemins » comprenait l'entérinement du travail de priorisation des chemins multiusages réalisé du temps de la CRÉ, mais qui n'avait jamais fait l'objet d'une décision. La priorisation proposée à l'époque a fait l'objet d'une adoption par principe de la part de la TGIRT de Portneuf, mais ce travail doit être révisé.

De plus, des discussions sur la modification des fiches enjeu-solution sont prévues au début de 2017-2018. On peut s'attendre à des modifications et/ou entérinements au cours de la prochaine saison. La configuration des compartiments d'organisation spatiale (COS) a commencé à être discutée, ce qui est en lien direct avec plusieurs enjeux de la TGIRT et qui découlera sur l'adoption d'objectifs locaux concernant les forêts de 7 mètres et plus.

#### Équipes de travail

Aucune rencontre des équipes de travail (anciens sous-comités) de la TGIRT Portneuf n'a eu lieu en 2016-2017.

#### Transfert de connaissances

Cette année, trois activités de transfert de connaissances<sup>1</sup> ont été tenues à la TGIRT Portneuf.

Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2016-2017

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Contribution à l'élaboration des PAFI	24 janvier 2017	73 minutes	Denis Thibault
Développement de l'acériculture sur les terres publiques	24 janvier 2017	20 minutes	Stéphane Lebel
Système de partage des TGIRT	24 janvier 2017	17 minutes	Frédéric Martineau

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

#### Décisions de la TGIRT

Excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Portneuf a pris 6 résolutions en 2016-2017. De ces résolutions, 5 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 4 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2016-2017.

Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2016-2017

No	Résolution	Date
TG-22-2	Adoption du plan de travail du chantier « faune » en considérant	2016-10-18
	également les 3 éléments mentionnés.	
TG-22-3	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement	2016-10-18
	écosystémique ».	
TG-22-4	Adoption du plan de travail du chantier « Chemins forestiers ».	2016-10-18
TG-22-5	Adoption de principe du travail de priorisation des chemins	2016-10-18
	multiusages en considérant une étape de validation des informations à	
	réaliser par les intervenants concernés.	
TG-22-6	Adoption du plan de travail du chantier « Chantier sur la stratégie de	2016-10-18
	production de bois ».	
TG-23-4	La TGIRT recommande M. Jean-François Lamarre à siéger comme	2017-01-24
	membre du comité portant sur la stratégie de production de bois.	

Tableau 5 : Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative

2010	- 2011-	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-	Total
2011	. 2012	2013	2014	2015	2016	2017	
0	0	6	0	0	0	5	11

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclus)

#### **LAURENTIDES**

#### Temps de travail

En 2016-2017, il y a eu un total de 2 rencontres de la TGIRT Laurentides qui se sont tenues de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 18 octobre 2016, Domaine de l'Ange-Gardien, L'Ange-Gardien;
- 27 mars 2017, MRC de La Côte-de-Beaupré, Château-Richer;

Il est à noter que la rencontre du 18 octobre était une rencontre commune des trois TGIRT de la région. Au départ de la saison 2016-2017, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 8 heures de travail effectif a été réalisé au cours de ces 2 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pauses. Le tableau 1 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets.

Tableau 6: Répartition du temps travaillé à la TGIRT Laurentides en 2016-2017

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	1 h 08	14,2 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	6 h 17	78,5 %
Processus PAFI et certification	-	0 %
Autres	35 minutes	7,3 %
Total:	8 h 00	100 %

Tableau 7: Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Laurentides en 2016-2017

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Aucun sujet n'a occupé 2 heures ou plus en 2016-2017	7.	

#### Certification

Il n'y a pas de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Laurentides.

#### Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2016-2017, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Par contre, les plans de travail de 4 chantiers régionaux ont été adoptés et ceux-ci découleront fort probablement sur la proposition de nouveaux objectifs locaux ou la modification d'autres, déjà existants. Parmi ceux-ci, le plan du chantier « chemins » comprenait l'entérinement du travail de priorisation des chemins multiusages réalisé du temps de la CRÉ, mais qui n'avait jamais fait l'objet d'une décision.

De plus, des discussions sur la modification des fiches enjeu-solution sont prévues au début de 2017-2018. On peut s'attendre à des modifications et/ou entérinements au cours de la prochaine saison. La configuration des compartiments d'organisation spatiale (COS) a

commencé à être discutée, ce qui est en lien direct avec plusieurs enjeux de la TGIRT et qui découlera sur l'adoption d'objectifs locaux concernant les forêts de 7 mètres et plus.

#### Équipes de travail

Aucune rencontre des équipes de travail (anciens sous-comités) de la TGIRT Laurentides n'a eu lieu en 2016-2017.

#### Transfert de connaissances

Cette année, une seule activité de transfert de connaissances<sup>2</sup> a été tenue à la TGIRT Laurentides.

Tableau 8: Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2016-2017

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Contribution à l'élaboration des PAFI	27 mars 2017	35 minutes	Denis Thibault

#### Décisions de la TGIRT

Excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Laurentides a prise 7 résolutions en 2016-2017. De ces résolutions, 5 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 9 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2016-2017.

Tableau 9: Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2016-2017

No	Résolution	Date
TG-18-2	Adoption du plan de travail du chantier « faune » en considérant	2016-10-18
	également les 3 éléments mentionnés.	
TG-18-3	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement	2016-10-18
	écosystémique ».	
TG-18-4	Adoption du plan de travail du chantier « Chemins forestiers ».	2016-10-18
TG-18-5	Adoption de principe du travail de priorisation des chemins	2016-10-18
	multiusages en considérant une étape de validation des informations	
	à réaliser par les intervenants concernés.	
TG-18-6	Adoption du plan de travail du chantier « Chantier sur la stratégie de	2016-10-18
	production de bois ».	
TG-19-3	Adoption des règles de fonctionnement de la TGIRT Laurentides	2017-03-27
TG-19-4	Paul Bouchard, Martin Cloutier et Denis Thibault du MFFP soient	2017-03-27
	nommés comme personne-ressource permanente à la TGIRT	
	Laurentides.	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Tableau 10: Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative

2010	2011-	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-	Total
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
0	0	0	8	0	0	5	13

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

#### **CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY**

#### Temps de travail

En 2016-2017, il y a eu un total de quatre rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay qui se sont tenues de 9 h à 16 h, sauf pour la rencontre du 31 mai qui ne s'est déroulée qu'en aprèsmidi. Voici la liste des rencontres de la TGIRT tenues en 2016-2017 :

- 31 mai 2016, Hôtel Baie-St-Paul, Baie-St-Paul;
- 18 octobre 2016, Domaine de l'Ange-Gardien, L'Ange-Gardien;
- 6 décembre 2016, Restaurant l'Allégro; Pointe-au-Pic (La Malbaie)
- 21 mars 2017, Hôtel Baie-St-Paul, Baie-St-Paul.

Il est à noter que la rencontre du 18 octobre était une rencontre commune des trois TGIRT de la région. Au départ de la saison 2016-2017, aucune cible de temps de travail n'avait été fixée. Un total de 16 heures 45 minutes de travail effectif a été réalisé au cours de ces 4 rencontres, en excluant les heures de dîner et de pauses. Le tableau 11 présente la répartition du temps de travail passé sur les différents sujets.

Tableau 11: Répartition du temps travaillé à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017

Catégorie de sujet	Temps cumulatif	Pourcentage du temps total
Fonctionnement de la TGIRT	2 h 30	14,9 %
Information, discussion et décision sur les enjeux	8 h 32	50,9 %
Processus PAFI et certification	3 h 45	22,4 %
Autres	1 h 58	11,7 %
Total:	16 h 45	100 %

Tableau 12: Sujets de discussion ayant occupé au moins deux heures (par ordre décroissant) pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017

Sujet	Temps cumulatif (min)	Nombre de rencontres
Stratégie de production de bois régionale	2 h 55	4
Chantier sur les chemins forestiers	2 h 00	4
PRAN	2 h 10	3

#### Certification

Le sujet de la certification a été abordé en comité de coordination à l'automne 2016, car des audits se sont déroulés chez Produits Forestiers Résolu dans cette période. Le point était à l'ordre du jour de la rencontre du 6 décembre 2016, mais en raison du mouvement de personnel chez le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement, le délégué concerné n'était pas présent pour en faire le suivi.

#### Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2016-2017, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant, ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, un travail de délimitation des compartiments d'organisation spatiale a été amorcé par le MFFP et le comité des enjeux écosystémiques et ce travail a été présenté à la table du 21 mars 2016. En parallèle, un important travail de mise à jour des fiches enjeu/solution et VOIC ont été initiés par le MFFP durant l'hiver 2017.

#### Équipes de travail

Aucune rencontre des équipes de travail (anciens sous-comités) de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay n'a eu lieu en 2016-2017.

#### Transfert de connaissances

Trois points à l'ordre du jour des rencontres de tables sont considérés comme des activités de transfert de connaissance en 2016-2017.

Tableau 13: Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017

Sujet	Date	Temps consacré	Intervenant (organisation)
Contribution à l'élaboration des PAFI	31 mai 2016	60 minutes	Denis Thibault
Système de partage des TGIRT	6 décembre	15 minutes	Jérôme
Systeme de partage des ronti	2016	15 minutes	Fournier
Plan directeur de lac en milieu forestier-	21 mars 2017	35 minutes	Marie-Ève
cas du lac Malbaie	21 IIIdi 5 2017	55 IIIIIutes	Deshaies

#### Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour et comptes rendus, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a pris 9 résolutions en 2016-2017. De ces résolutions, 6 ont un lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau 14 présente la liste des résolutions prises par la TGIRT en 2016-2017.

Tableau 14: Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour et comptes rendus) en 2016-2017

No	Résolution	Date
TG-22-02	Adoption du plan de travail du chantier « faune » en considérant également les 3 éléments mentionnés.	2016-10-18
TG-22-03	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement écosystémique ».	2016-10-18
TG-22-04	Adoption du plan de travail du chantier « Chemins forestiers ».	2016-10-18
TG-22-05	Adoption de principe du travail de priorisation des chemins multiusages en considérant une étape de validation des informations à réaliser par les intervenants concernés.	2016-10-18
TG-22-06	Adoption du plan de travail du chantier « Chantier sur la stratégie de production de bois ».	2016-10-18
TG-23-04	Adoption du plan de travail du comité sur les enjeux écosystémiques (mise à jour)	2016-12-06
TG-24-03	Nomination de M. Jean Landry pour participer au comité de sélection des projets régionaux déposés dans le cadre du PADF.	2017-03-21
TG-24-04	Demande pour participation de M. Denis Thibault et M. Martin Cloutier comme experts.	2017-03-21
TG-24-05	Adoption du calendrier 2017 des rencontres de la TGIRT-CBS	2017-03-21

Tableau 15: Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative

2010-	2011-	2012-	2013-	2014-	2015-	2016-	Total
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
1	26	18	0	0	0	6	51

(Compte rendu, ordre du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

# CHANTIERS RÉGIONAUX

En octobre 2016, les trois TGIRT de la région ont accepté et entériné des plans d'action pour quatre chantiers régionaux :

- Celui portant sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois;
- Celui portant sur les enjeux écosystémiques;
- Celui portant sur la faune;
- Celui portant sur les chemins multiusages.

Voici le bilan des travaux de ces chantiers en 2016-2017.

#### STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

En juillet 2015, le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs annonçait des orientations ministérielles pour une stratégie nationale de production de bois. Parmi ces orientations, il est annoncé que l'ensemble des régions doivent produire leur stratégie régionale en se basant sur les orientations ministérielles, mais également sur le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois qui est à venir. La région de la Capitale-Nationale a été désignée projet-pilote pour tester une démarche d'élaboration d'une stratégie régionale qui apparaîtra comme référence dans le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois.

L'objectif de la Stratégie de production de bois de la région de la Capitale-Nationale est de réduire l'écart entre l'offre régionale de matière ligneuse et la demande des usines de 1<sup>re</sup> transformation. La stratégie choisie doit permettre la survie de l'industrie à court terme, sa transformation à moyen terme et faire en sorte que les forêts régionales redeviennent un avantage compétitif à long terme.

La démarche est coordonnée par la MRC de Portneuf, en collaboration avec le MFFP de la région 03. Une équipe de travail régionale pour l'élaboration de la stratégie de production de bois a également été mise en place. Son rôle est de préciser les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions amenées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. L'équipe est composée de 11 personnes dont le coordonnateur de la démarche, 1 président, 2 personnes-ressources, 7 participants, dont 3 représentent les différentes TGIRT de la région. L'équipe régionale s'est réunie 3 fois en 2016-2017 :

- 19 août 2016 (demi-journée)
- o 7 septembre 2016 (demi-journée)
- 15 novembre 2016 (journée complète)

Le travail réalisé par l'équipe jusqu'à maintenant :

- Élaboration du mandat;
- Élaboration du plan de travail;
- Analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la filière régionale;
- Identification préliminaire de facteurs clés de succès;
- Élaboration d'une vision régionale préliminaire
- Identification d'enjeux de production préliminaires

Le plan de travail établi comprend 4 phases :

- la phase du diagnostic;
- la phase de priorisation des enjeux et définition des objectifs;
- la phase d'identification de la stratégie qui permettra de répondre aux objectifs;
- la dernière phase qui consistera à la confection d'un plan d'action afin de mettre en œuvre la stratégie sélectionnée.

Pour réaliser la phase de diagnostics, 4 portraits doivent être établis :

#### Portrait de la demande actuelle;

Pour établir ce portrait, un projet d'enquête sur la demande en bois pour la région de la Capitale-Nationale a été proposé par le CERFO. Le projet vise à recueillir les besoins industriels à court et moyen terme sur la base d'un questionnaire et d'entrevues personnalisées. La demande en bois couvre la consommation des principaux BGA de la région, soit la consommation actuelle, nécessaire et désirée, ainsi que le détail des provenances, et finalement, les coûts d'approvisionnement. Le projet est financé par le PADF et le rapport final doit être livré en septembre 2017. Pour compléter le portrait de la demande actuelle, le MFFP réalise une synthèse des consommations d'usines régionales à partir des permis émis et des registres forestiers de ces dernières.

#### Portrait de la demande potentielle;

Pour établir l'offre potentielle, le MFFP réalisera une analyse des tendances par produit (Code SCIAN) s'appuyant sur la production et les destinations de marchés des produits fabriqués, le positionnement de l'offre régionale de produits transformés dans les marchés et les perspectives de développement de ces mêmes marchés sur des horizons de moyen à long terme. Ce portrait n'est pas financé par le PADF et sa livraison est prévue pour novembre 2017. La demande potentielle sera complétée par certaines données provenant du projet d'enquête mentionné ci-haut.

#### Portrait de l'offre actuelle;

L'offre de bois actuelle est composée de deux choses; l'offre de volumes et l'offre de chantiers de récolte. Les deux doivent être documentées. Pour l'offre de volume global, le calcul de possibilité 2013-2018 (forêt publique et privée) et les attributions régionales actuelles seront utilisés. Par contre, nous savons qu'il existe un écart important entre cette offre « théorique » et l'offre réelle. Pour documenter cet écart, une étude sera réalisée pour décrire précisément l'offre de matière ligneuse provenant des unités d'aménagement de la région de la Capitale-Nationale pour les activités forestières qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. Par offre de matière ligneuse, on entend le détail des volumes récoltés et récoltables qui étaient planifiés sur forêt publique et livrés aux industries de première transformation selon les chantiers soumis aux BGA, et ceux du BMMB. Cette même étude permettra aussi de décrire

l'offre de chantier de récolte provenant des UA de la région 03 pour les planifications annuelles 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. Par offre de chantiers, on entend une description des critères et contraintes opérationnelles de chacun des chantiers récoltés entièrement ou en partie et qui avaient été soumis au BGA dans la banque de 200 %. Le projet sera financé par le PADF et réalisé en impartition par une firme qui n'est pas encore identifiée. Le dépôt du rapport pour ce portrait est prévu pour novembre 2017.

#### Portrait de l'offre potentielle.

Pour établir l'offre potentielle, il est nécessaire d'établir le potentiel de production de la région. Pour ce faire, un rapport produit par le CERFO en 2013 sur l'intensification de la sylviculture en forêt privée sera utilisé. Ce rapport dresse les potentiels d'intensification par essence pour le territoire de la forêt privée 03. Une étude pour dresser le potentiel en forêt publique est actuellement en cours. Celle-ci est financée par le PADF et réalisée par le CERFO. Le rapport final est prévu être livré au plus tard le 31 mars 2018. Pour finaliser le portrait de l'offre potentielle, un bilan du volume sur pied disponible par essence pour les 150 prochaines années sera dressé par le MFFP pour septembre 2017.

L'ensemble des portraits seront analysés, croisés, et une analyse d'écart (gap analysis) entre l'offre et la demande sera produite. De cette analyse découleront des enjeux régionaux à traiter dans la phase suivante. L'analyse d'écart doit être produite pour le 31 mars 2018 et sera réalisée en impartition par une firme qui n'est pas encore identifiée. Le financement sera assuré par le PADF.

De plus, une équipe a été mise en place pour établir les paramètres et intrants nécessaires au bon déroulement du processus de simulation des éventuels choix de stratégie dans le logiciel d'optimisation Woodstock. Cette équipe doit aussi proposer des solutions en cas d'écart entre ce qu'on voudrait modéliser et ce qu'il est possible de modéliser. Cette équipe composée de professionnels du MFFP (03 et DAEF), mais aussi du Forestier en chef (FEC) s'est réunie une fois en 2016-2017 :

15 février 2017.

L'année 2016-2017 a servi principalement à jeter la base du projet de stratégie de production de bois. En 2017-2018, c'est essentiellement la phase de diagnostic qui sera réalisé. Pour suivre l'avancement du projet pilote, un comité formé de personnels du MFFP 03, de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestier (DAEF) du MFFP et du coordonnateur régional se réunit au besoin. Ce comité s'est réuni 5 fois en 2016-2017 :

- o 29 juin 2016;
- 24 août 2016;
- 19 septembre 2016;
- 24 octobre 2016;
- 19 janvier 2017.

#### **ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES**

Le comité régional mis en place a comme mandat, en partenariat avec le MFFP, de développer des solutions aux enjeux sous sa responsabilité. Les solutions recherchées minimisent l'impact sur l'environnement, sont viables économiquement et sont socialement responsables. Dans ses travaux, le comité doit prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés par les TGIRT et devra soumettre les résultats de ses travaux à chaque TGIRT pour discussion et approbation.

Le comité s'est doté d'un plan d'action à moyen terme qui couvre la période de 2016 à 2018. Ce plan d'action porte essentiellement sur le travail à réaliser sur les fiches VOIC et enjeu/solution qui seront en lien avec le prochain PAFIT et sur les enjeux des vieilles forêts et de l'organisation spatiale.

Le comité s'est réuni à deux reprises tandis que le traitement du dossier des compartiments d'organisation spatiale (COS) a nécessité trois rencontres de travail en sous-comité.

#### Comité:

- 20 avril 2016, Édifice Saphir, Québec;
- 4 novembre 2016, Édifice Saphir, Québec;

#### Sous-comités de travail COS:

- 12 juillet 2016, Édifice Saphir, Québec;
- 23 septembre 2016, Édifice Saphir, Québec
- 11 novembre 2016, Bureaux de PFR, St-Hilarion

Tableau 16 : Répartition du temps travaillé au comité des enjeux écosystémiques en 2016-2017

Catégorie de sujet	Temps cumulatif (min)	Pourcentage du temps total
Mandat et fonctionnement	112	11,2 %
Vieilles forêts	239	23,9 %
Organisation spatiale, comité	140	14,0 %
Organisation spatiale, sous-comité	440	43,9 %
Autres : planification stratégique opérationnelle	70	7,0 %
Total:	1001	100 %

Les travaux du comité ont conduit à présenter des résolutions pour approbation par les tables. Comme les comités ne sont pas décisionnels, les propositions issues des travaux de ces derniers doivent passer par un processus d'approbation par les tables selon le cas.

Tableau 17: Liste des résolutions soumises aux TGIRT pour approbation

No	Résolution	Date
Portneuf	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement	2016-10-
TG-22-03	écosystémique ».	18
Laurentides	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement	2016-10-
TG-18-03	écosystémique ».	18
Charlevoix-	Adoption du plan de travail du chantier « Aménagement	2016-10-
BSag TG-22-03	écosystémique ».	18
Charlevoix-	Adoption du pan de travail du comité sur les enjeux	2016-12-
BSag TG-23-04	écosystémiques (mise à jour)	06

Les présences aux rencontres de comité ont été comptabilisées. Le tableau suivant présente le taux de présence au comité. Il présente aussi le taux de changement<sup>3</sup> des participants.

Tableau 18: Taux de présence des participants

	Taux de présence		Taux de changement	
	2015-2016	2016-2017	2015-2016	2016-2017
Participant- délégué	Aucune	71,4 %	Aucune	0 %
	rencontre	71,4 /0	rencontre	0 %
Participant-personne-	Aucune	80,0 %	Aucune	0 %
ressource	rencontre	80,0 %	rencontre	0 %

Pour les sous-comités de travail, les présences ne sont pas comptabilisées, car ces rencontres visaient à harmoniser une proposition de découpage des COS et chacun était libre de participer ou non. Il est quand même important de signaler l'implication de plusieurs partenaires dans ce dossier.

Cette première année de travail du comité a permis une mise à niveau des connaissances pour bien comprendre les principes sous-jacents aux enjeux des vieilles forêts et de l'organisation spatiale. En parallèle, beaucoup d'efforts ont été mis pour en arriver à établir des propositions de COS harmonisées avec les intervenants dans le but de les soumettre aux différentes TGIRT. Ces enjeux ont un impact important dans le cadre de la réalisation des PAFIT 2018-2023. Le changement de gestion de l'organisation spatiale consistant en la migration des unités territoriales de référence (UTR) et des zones de haute valeur (UTP-ZHV) vers les compartiments d'organisation spatiale (COS) et les unités territoriales d'analyse (UTA) suscite beaucoup d'interrogations et de questionnements sur les impacts possibles pour plusieurs gestionnaires de territoires.

Le choix a été fait d'appliquer une première dérogation de gestion de la coupe par mosaïque à l'unité 031-71 de Portneuf, cette unité sera donc la première à expérimenter le processus, mais il est prévu que toutes les UA du territoire migreront vers ce modèle de gestion dans les prochaines années.

Pour la saison 2017-2018, un travail de mise à jour des fiches enjeu-solution et VOIC entamé à l'hiver 2017 par le MFFP sera à l'ordre du jour des rencontres du comité. Le dossier des vieilles

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

forêts sera également traité tandis que les propositions de COS seront soumises pour discussion et décisions aux différentes TGIRT.

#### **FAUNE**

Un comité a été formé par la MRC de Beaupré et comprenait des représentants des principaux organismes associés à la faune dans la région (ZEC, pourvoiries, SÉPAQ, Huron-Wendat, Nature Québec, OBV, MFFP). Le comité faunique régional ne s'est réuni qu'une seule fois en 2016-2017 (5 juillet 2016). Lors de cette rencontre, les intervenants se sont prononcés sur leurs attentes vis-à-vis ce comité et sur les préoccupations propres à leurs organisations. Un retour sur les enjeux priorisés en 2014 a été fait afin d'en faire une mise à jour. À la lumière des besoins sectoriels, le comité a ciblé des champs d'interventions prioritaires qui orientent les actions du comité et qui permettent l'établissement d'un plan de travail. Les axes retenus pour le plan d'action sont les suivants :

- 1. Bonifier le coffre d'outils actuel du MFFP relativement à la proposition de modalités particulières pour les cours d'eau intermittents ou discontinus afin de mieux protéger les habitats sensibles pour l'omble de fontaine (frayère et site d'alevinage particulièrement)
- 2. Proposer une approche d'aménagement faune-forêt-récréation plus fine pour des territoires particuliers;
- 3. Développer une stratégie régionale sur les traverses de cours d'eau en deux volets (saison 2017-2018) :
  - A. Réfléchir sur la manière de mettre en place des nouveaux chemins forestiers afin d'éviter certains impacts négatifs échelonnés dans le temps sur la ressource halieutique;
  - B. Lister les opportunités régionales quant à la réfection ou l'amélioration de traverses de cours d'eau problématique particulièrement dans les territoires fauniques structurés.

Une fois le plan d'action adopté, le comité ne s'est plus réuni depuis. Par contre, deux projets soumis lors d'un appel de projets régional dans le cadre du PADF qui s'est tenu en février 2017 permettront de réaliser diverses actions du plan. Le premier projet a été déposé par la CAPSA, en partenariat avec le CERFO. Celui-ci permettra de répondre à plusieurs actions du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>e</sup> axe du plan d'action. Essentiellement, ce projet permettra de valider et caractériser des habitats sensibles de l'omble de fontaine par l'utilisation d'une modélisation du réseau hydrologique grâce au LIDAR aéroporté. Plus spécifiquement, il vise à :

- 1. Développer une méthode semi-automatisée pour générer l'écoulement de l'eau de surface potentiel à partir du LIDAR aéroporté;
- 2. Paramétrer les seuils d'écoulement en fonction des types de drainage à partir d'une campagne de terrain;
- 3. Identifier les priorités d'aménagement de traverses, en fonction de la caractérisation des habitats et des inventaires ichtyologiques de l'omble de fontaine, situés près des lacs stratégiques sélectionnés.

Le deuxième projet sélectionné et qui sera financé par le PADF a été déposé par l'Association des pourvoiries de Charlevoix. Ce projet s'inscrit dans le 2<sup>e</sup> axe du plan d'action, car il vise le développement d'une approche d'aménagement fine destinée aux zones où sont tenues intensivement des activités touristiques liées à la faune. Ce projet prévoit du travail avec un comité lié aux TGIRT au cours de l'année 2017-2018.

#### **CHEMINS**

Un comité a été formé par la MRC de Charlevoix et comprenait un acteur du secteur récréotouristique, un du secteur faune et un du secteur forêt. Le comité s'est réuni deux fois en 2016-2017 :

- o 2 août 2016
- o 12 septembre 2016

Au cours de ces deux rencontres, le comité a défini une proposition de plan d'action à soumettre à l'approbation des TGIRT pour répondre aux enjeux liés à la voirie multiusage. Au total, 14 actions sont identifiées à travers les 3 axes du plan adopté par les TGIRT, soit le développement, la sécurité et l'entretien. L'une des actions consistait à présenter aux TGIRT la priorisation de chemins multiusages réalisée dans le cadre du plan de priorisation de 2013 et procéder à son adoption. Cela a été réalisé le 18 octobre 2016. Le comité régional a ensuite été dissolu puisqu'il avait réalisé son mandat d'élaborer la proposition de plan d'action. Pour la réalisation des autres actions, les TGIRT comptent sur la proposition de projets par des partenaires pour les réaliser. Le projet de LIDAR de la CAPSA mentionné plus haut permettra de réaliser en partie l'action 7.1 du plan; « Établir un registre des infrastructures majeures et en assurer le suivi. » En effet, la méthode développée dans le projet permettrait d'identifier les traverses de cours d'eau d'importance par rapport à leur impact sur l'habitat de l'omble de fontaine.

#### PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TGIRT. À titre indicatif, les résultats de 2016-2017 ont été mis en relation avec la moyenne des six années antérieures. Le tableau 16 présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut. Il présente aussi le taux de changement<sup>4</sup> des délégués.

Tableau 19: Taux de présence et de changement des délégués

	Taux de pré	sence	Taux de changement	
	Moy. des années précédentes⁵	2016-2017	Moy. des années précédentes <sup>3</sup>	2016-2017
Portneuf	83,0 %	63,3 %	2,9 %	16.7 %
Laurentides	81,2 %	78,9 %	14,9 %	42,1 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	76,4 %	68,8 %	9,5 %	9,4 %

Quand on compare les résultats du taux de présence des délégués aux TGIRT de la région en 2016-2017 avec les résultats des années antérieures, on remarque une baisse notable pour la TGIRT Portneuf (-13,6 %). Il s'agit d'une deuxième année de suite avec une baisse importante pour cette TGIRT. La TGRT Laurentides enregistre également une légère baisse (-2,9 %), mais globalement elle se situe légèrement sous sa moyenne historique (-2,3 %). Quant à la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay, elle enregistre une légère hausse importante en 2016-2017 (+11,7 %), par contre le résultat de 68,8 % reste en deçà de la moyenne historique (-7,6 %). On remarque une hausse notable des changements de délégués par rapport à 2015-2016 dans toutes les TGIRT de la région; Portneuf (+12,9 %), Laurentides (+23,9 %), Charlevoix-Bas-Saguenay (+ 9,4 %). Pour la TGIRT de Laurentides, on reste dans les mêmes proportions qu'historiquement, tandis que les deux autres TGIRT sont largement au-dessus de leur moyenne depuis 2010.

4

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

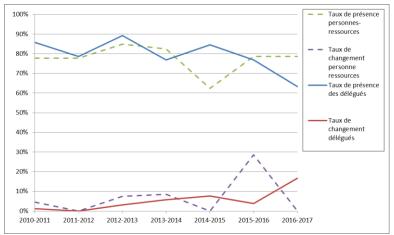


Figure 1 : Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Portneuf depuis sa création

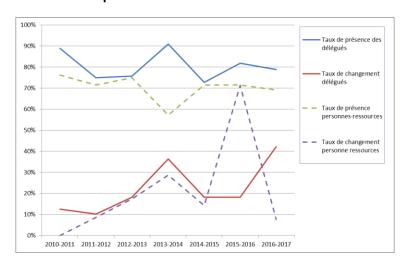


Figure 2: Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Laurentides depuis sa création

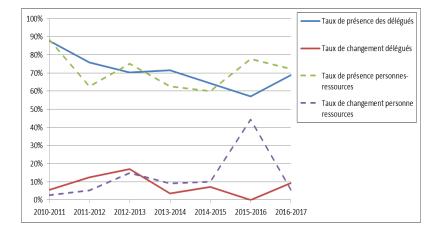


Figure 3: Tendance du taux de présence et de changement des délégués à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création

Tableau 20: Taux de présence et de changement des personnes-ressources

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes <sup>3</sup>	2016-2017	Moy. des années précédentes <sup>3</sup>	2016-2017
Portneuf	79,7 %	78,6 %	7,4 %	0,0 %
Laurentides	72,9 %	69,2 %	12,3 %	7,7 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	73,4 %	72,2 %	9,0 %	5,6 %

Du côté des personnes-ressources, le tableau 17 permet de constater que le taux de présence en 2016-2017 est sensiblement le même qu'en 2015-2016, et ce, pour l'ensemble des TGIRT de la région. Après les sommets historiques enregistrés en 2015-2016 au niveau du taux de changement des personnes-ressources, la situation est revenue à la normale en 2016-2017 de ce côté.

## **BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES**

Comme il est prévu aux règles de fonctionnement des TGIRT, à chaque rencontre de celles-ci, un formulaire d'évaluation est distribué par le coordonnateur de la TGIRT à chacun des délégués présents.

Pour obtenir les résultats de l'évaluation, un formulaire papier est distribué aux délégués à la fin de chacune des rencontres de la TGIRT. Les formulaires sont recueillis par le coordonnateur avant que les délégués quittent. Un compilateur est ensuite utilisé pour calculer les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Les évaluations des représentants du MFFP qui siègent à la TGIRT ne sont pas comptabilisées pour fins de statistiques. Le tableau 18 présente la pondération des choix de réponses de ces questionnaires d'évaluation de la satisfaction.

Tableau 21: Pondération des choix de réponses des questionnaires d'évaluation de la satisfaction

Réponse	Cote
Tout à fait d'accord/Très satisfait	3 points
D'accord/Satisfait	2 points
Plus ou moins d'accord/Plus ou moins satisfait	1 point
Pas du tout d'accord/Pas du tout satisfait	0 point
Non applicable	Non comptabilisé

Le taux de satisfaction est le quotient établi entre le total des points recueillis pour une question et le nombre de points maximum attribuable à cette même question, multiplié par 100. Par la suite, on obtient le taux de satisfaction par bloc de questions en effectuant la moyenne du taux de satisfaction de chacune des questions appartenant à un bloc en particulier. Ainsi, un délégué qui répond « Satisfait » pour toutes les questions d'un bloc de questions, la note obtenue sera de 67 %.

Le questionnaire utilisé comprend 11 questions qui sont réparties dans quatre blocs. Le tableau 19 présente la répartition des questions dans les différents blocs.

Tableau 22: Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé

Bloc	Questions associées	Questions portant sur :		
Α	1, 2, 3, 4	La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres		
В	5 et 6	L'information reçue et la prise de décision		
С	7 et 8	L'animation des rencontres		
D	9*, 10* et 11	L'évaluation du processus en général		

<sup>\*</sup> Les questions 9 et 10 constituent des questions permettant de préciser les résultats de la question 11. Le résultat obtenu à ces questions n'influence pas les résultats globaux du bloc D.

#### TGIRT PORTNEUF

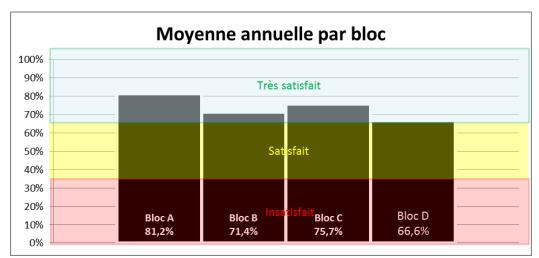


Figure 4: Taux de satisfaction par bloc de questions pour la TGIRT Portneuf en 2016-2017

La statistique de cette année comprend 2 rencontres, dont l'une qui comprend les résultats non ventilés d'une rencontre régionale. Au total, c'est 35 formulaires qui ont été compilés pour les deux rencontres.

Les résultats obtenus démontrent une baisse importante de la satisfaction à l'égard de la convivialité des rencontres (Bloc A : -13 %) et de l'animation des rencontres (Bloc C : -16,6 %) par rapport à 2015-2016. Le bloc portant sur l'information reçue et la prise de décisions enregistre également une baisse (Bloc B : -8,7 %), bien que moins marquée. Seul le bloc sur l'évaluation du processus en général enregistre une légère hausse (Bloc D : + 3,6 %) par rapport à 2015-2016.

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on remarque que ce sont le traitement des interventions des délégués (- 15,8 %) et l'aspect interactif et convivial des rencontres (-15,5 %) qui explique la baisse de performance. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (-17,4 %), que l'animation du groupe en générale (-15,8 %) enregistrent une baisse importante. Dans les deux blocs, on remarque que c'est la rencontre commune des 3 TGIRT qui présente des résultats beaucoup plus faibles que ceux de la TGIRT Portneuf seule; Bloc A (-7,8 %), Bloc C (-7,8 %). Dans le bloc B, il n'y a pas de différence significative entre les résultats de la rencontre commune vs la TGIRT de Portneuf seule. De plus, tant les réponses aux questions des délégués (-9,7 %), que l'information livrée par les personnes-ressources (-7,7 %) contribuent de façon à peu près équivalente à la baisse du bloc B par rapport à 2015-2016. Pour ce qui est de la confiance des délégués vis-à-vis de la capacité du processus TGIRT à livrer des résultats tangibles (Bloc D), on s'aperçoit que c'est la rencontre commune qui est responsable de la hausse par rapport à 2015-2016. En effet, le résultat de la TGIRT Portneuf seule (62,5 %) est presque identique à celui de 2015-2016 (63,0 %).

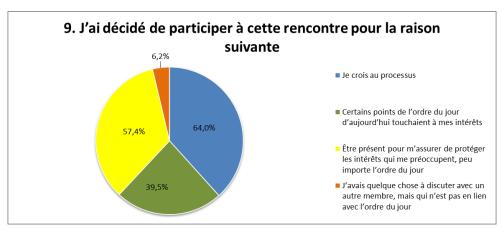


Figure 5: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2016-2017

À la question # 9, on remarque une hausse du nombre de répondants qui « crois au processus » (+19,6 %) et de « l'intérêt envers les points à l'ordre du jour » (+28,4 %), pour une baisse de « ceux qui participent pour protéger leurs intérêts » (-20,4 %). Encore une fois, les résultats de la rencontre commune sont à l'origine de ces résultats, car les résultats de la TGIRT de Portneuf seule montrent une stagnation dans les résultats.

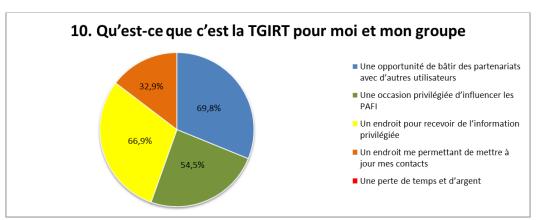


Figure 6: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Portneuf pour eux en 2016-2017

À la question # 10, on remarque une hausse du nombre de répondants qui « croient que la TGIRT est une occasion privilégiée d'influencer les PAFI » (+21,2 %), « un endroit pour recevoir de l'information privilégiée » (+33,6 %) et « un endroit pour mettre à jour mes contacts » (+21,8 %). En ce qui concerne ceux qui voient la TGIRT comme « une opportunité de bâtir des partenariats », leur proportion est restée semblable (66,7 % en 2015-2016 vs 69,8 % en 2016-2017). L'écart entre les résultats de la rencontre commune et la TGIRT de Portneuf seule n'a pas d'impact sur ce dernier résultat ni sur la proportion de ceux qui « croient que la TGIRT est une occasion privilégiée d'influencer les PAFI ». Par contre, la TGIRT de Portneuf seule perçoit moins l'opportunité de recevoir de l'information privilégiée (55,6 % au lieu de 66,9 %) et davantage celle de mettre à jour les contacts (55,6 % au lieu de 25 %).

#### **TGIRT LAURENTIDES**

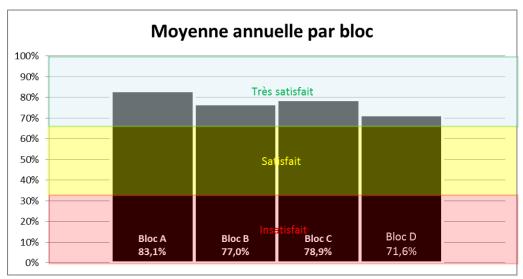


Figure 7: Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2016-2017

La statistique de cette année comprend 2 rencontres, dont l'une qui comprend les résultats non ventilés d'une rencontre régionale. Au total, c'est 34 formulaires qui ont été compilés pour les deux rencontres.

Les résultats obtenus démontrent une baisse importante de la satisfaction à l'égard de la prise de décisions (Bloc B : -12,6 %) et de l'animation des rencontres (Bloc C : -16,9 %) par rapport à 2015-2016. Bien que moins marqué, le bloc portant sur la convivialité des rencontres (Bloc A : -7,1 %) et celui portant sur l'évaluation du processus en général (-6,2 %) enregistrent également des baisses par rapport à 2015-2016.

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on remarque que ce sont le traitement des interventions des délégués (- 10,3 %) qui explique principalement la baisse de performance. Dans le bloc B, la clarté des réponses (-15,2 %) et l'information livrée (-10 %) par les personnes-ressources contribuent tous les deux à la baisse. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (-19,4 %), que l'animation du groupe en générale (-14,5 %) enregistrent une baisse importante.

Dans l'ensemble des blocs, on remarque que c'est la rencontre commune des 3 TGIRT qui présente des résultats beaucoup plus faibles que ceux de la TGIRT Laurentides seule; Bloc A (-16,6 %), Bloc B (-22 %), Bloc C (-22,1 %) et Bloc D (-15,3 %). En fait, quand on compare les résultats 2015-2016 avec ceux de 2016-2017 pour la TGIRT Laurentides seules, les résultats des 4 blocs enregistrent une très légère baisse.

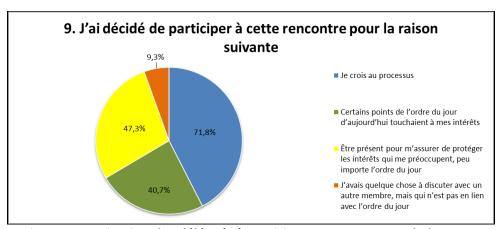


Figure 8: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2016-2017

À la question # 9, on remarque une baisse du nombre de répondants qui « crois au processus » (-6 %) et de « l'intérêt envers les points à l'ordre du jour » (-14,9 %), pour une hausse de « ceux qui participent pour protéger leurs intérêts » (+14,0 %). Encore une fois, les résultats de la rencontre commune sont à l'origine de ces résultats, sauf pour la baisse d'intérêt envers les points d'ordre du jour dont la baisse est vraiment marquée quand on considère la TGIRT Laurentides seule (-18,5 %).

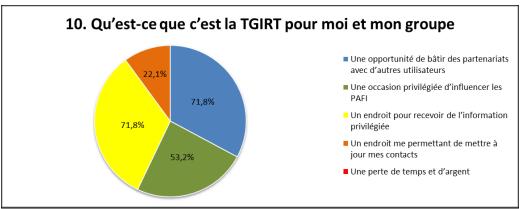


Figure 9: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Laurentides pour eux en 2016-2017

À la question # 10, on remarque une hausse du nombre de répondants qui voient la TGIRT comme « une opportunité de bâtir des partenariats » (+5,1 %), qui « croient que la TGIRT est une occasion privilégiée d'influencer les PAFI » (+8,8 %), « un endroit pour recevoir de l'information privilégiée» (+16,2 %) par rapport aux résultats de 2015-2016. En ce qui concerne ceux qui voient la TGIRT comme «un endroit pour mettre à jour mes contacts », une baisse très importante est enregistrée (-33,5 %).

L'écart entre les résultats de la rencontre commune et la TGIRT Laurentides seule ne modifie pas ces résultats. En fait, quand on prend en considération uniquement la TGIRT Laurentides, les résultats se confirment davantage :

- Opportunité de bâtir des partenariats (+ 8 % au lieu de +5,1 %);
- Occasion privilégiée d'influencer les PAFI (+6 % au lieu de + 8,8 %);
- Endroit pour recevoir de l'information privilégiée (+19 % au lieu de +16,2 %);
- Endroit me permettant de mettre à jour mes contacts (- 43,5 % au lieu de -33,5 %).

#### TGIRT CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

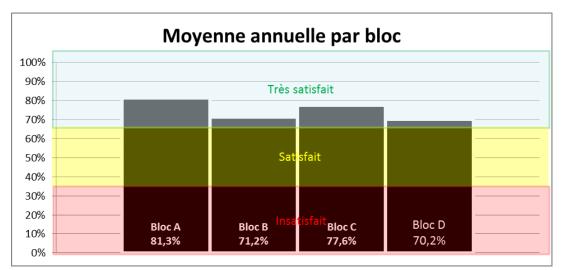


Figure 10: Taux de satisfaction par bloc de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017

La statistique de cette année comprend 3 rencontres, dont l'une qui comprend les résultats non ventilés d'une rencontre régionale. La rencontre de décembre n'apparaît pas dans les résultats, car dû à un oubli, les formulaires n'ont pas été distribués à la fin de la rencontre. Au total, c'est 42 formulaires qui ont été compilés pour les 3 rencontres. Il est à noter que pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay, la comparaison avec 2015-2016 est parfois impossible, puisqu'un formulaire différent était utilisé.

Les résultats obtenus dans les différents blocs par rapport à 2015-2016 sont les suivants:

- La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres (-7,6 %);
- L'information reçue et la prise de décision (-18,8 %);
- L'animation des rencontres (+4,3 %);
- L'évaluation du processus en général (pas de référence en 2015-2016).

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on remarque que c'est le fait que les délégués se sont moins sentis impliqués dans les sujets discutés (- 12,5 %) qui explique principalement la baisse de performance. Dans le bloc B, la pertinence de l'information livrée par les personnes-ressources (-19,1 %) qui est responsable de la baisse générale du bloc.

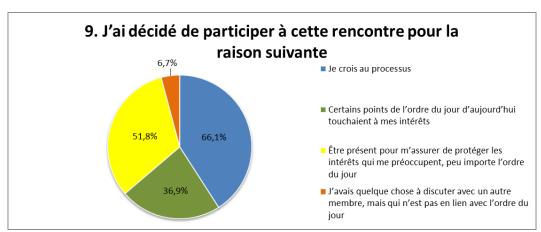


Figure 11: Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2016-2017

La question # 9 a commencé à être posée seulement en 2016-2017, la comparaison avec 2015-2016 est donc impossible.

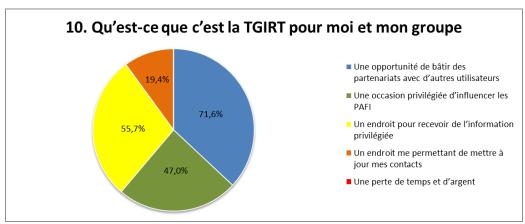


Figure 12: Perception des délégués sur ce qu'est la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay pour eux en 2016-2017

La question # 10 a commencé à être posée seulement en 2016-2017, la comparaison avec 2015-2016 est donc impossible.

#### **COMPARAISON ENTRE LES TGIRT**

Quand on compare les résultats des TGIRT, on constate les résultats suivants :

Tableau 23 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués

	Écart par rapport au meilleur résultat régional.		
Bloc de questions	Portneuf	Laurent.	CBS.
Bloc A : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	-1,9 %	0,0 %	-2,0 %
Bloc B: L'information reçue et la prise de décision	-5,6 %	0,0 %	-5,8 %
Bloc C: L'animation des rencontres	-3,2 %	0,0 %	-1,3 %
Bloc D: L'évaluation du processus en général	-5,0 %	0,0 %	-1,4 %

On remarque tout de suite que la TGIRT Laurentides présente les meilleurs résultats dans chaque bloc. Cependant, les écarts ne sont pas très significatifs.

Quand on retire les résultats de la rencontre commune de ceux de chaque TGIRT et qu'on isole les résultats, les variations deviennent soudainement très significatives. La TGIRT Laurentides reste celle qui obtient les meilleurs résultats pour chacun des blocs. La TGIRT CBS est celle présentant les moins bons résultats au niveau de la qualité des échanges et la convivialité des rencontres. La qualité de l'information reçue pour la prise de décisions présente un résultat significativement moins satisfaisant dans les TGIRT Portneuf et CBS. L'animation des rencontres est aussi significativement inférieure dans les TGIRT Portneuf et CBS. La TGIRT Portneuf est celle qui a la confiance la plus faible envers la capacité du processus à livrer des résultats. Finalement, on remarque que la rencontre commune présente un résultat inférieur à toutes les TGIRT pour la convivialité des rencontres et l'animation.

Tableau 24 : Comparaison des TGIRT au niveau de la satisfaction des délégués (excluant rencontre commune)

	Écart par rapport au meilleur résultat régional.			
Bloc de questions	Portneuf	Laurent.	CBS.	Comm.
<b>Bloc A</b> : La qualité des échanges et convivialité des rencontres	-8.8 %	0,0 %	-11,1 %	-16,6 %
Bloc B : L'information reçue et la prise de décision	-23,4 %	0,0 %	-23,7 %	-22,0 %
Bloc C: L'animation des rencontres	-14,3 %	0,0 %	-11,8 %	-22,1 %
Bloc D : L'évaluation du processus en général	-20,8 %	0,0 %	-9,6 %	-15,3 %

Dans l'ensemble des blocs, on remarque que c'est la rencontre commune des 3 TGIRT qui présente des résultats beaucoup plus faibles que ceux de la TGIRT Laurentides seule; Bloc A (-16,6 %), Bloc B (-22 %), Bloc C (-22,1 %) et Bloc D (-15,3 %). En fait, quand on compare les résultats 2015-2016 avec ceux de 2016-2017 pour la TGIRT Laurentides seules, les résultats des 4 blocs enregistrent une très légère baisse.

Les trois graphiques suivants permettent de visualiser l'évolution de la satisfaction dans chaque TGIRT, et ce, pour chacun des blocs de question. La TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay n'a pas de donnée pour le bloc D en 2015-2016. Il est intéressant de constater que les blocs A et B sont en baisse dans toutes les TGIRT de la région.

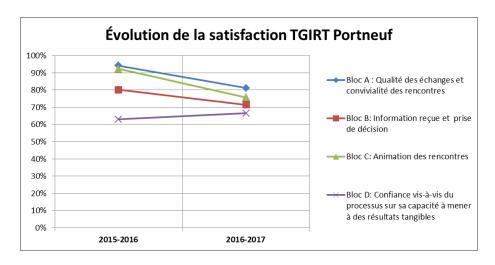


Figure 13: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIRT Portneuf

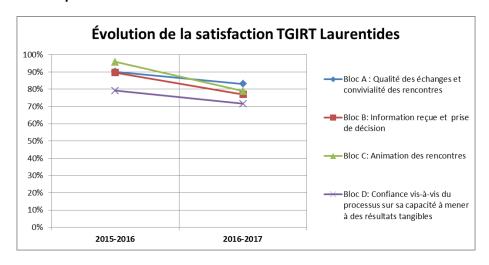


Figure 14: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIRT Laurentides

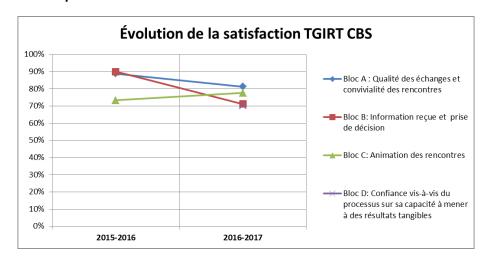


Figure 15: Évolution de la satisfaction par bloc de question aux cours des années pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay

## ATTEINTE DES OBJECTIFS ANNUELS

Aucun objectif n'avait été identifié avant le début de la saison 2016-2017.

## FAITS SAILLANTS DE LA SIXIÈME SAISON

Une fois le bilan de l'année 2016-2017 dressé, certains constats se démarquent. Le premier constat majeur est sans contredit le fait qu'aucun <u>objectif local d'aménagement durable des forêts n'a été adopté.</u> C'est la troisième année d'affilée que les TGIRT de la région n'adoptent pas d'objectif local.

Lorsqu'on observe les différents résultats et statistiques de l'année 2016-2017 des TGIRT de la Capitale-Nationale, le deuxième constat majeur est <u>la faible confiance sur la capacité du processus à générer des résultats concrets, peu importe la TGIRT</u>. En effet, les figures 4, 7 et 10 portant sur la satisfaction des délégués, révèlent que la confiance des délégués à l'égard des TGIRT constitue le paramètre le plus faible sondé parmi les délégués après chaque rencontre. Ce niveau de confiance varie entre 66,6 % et 71,6 %, selon la TGIRT.

En 2016-2017, on peut émettre également le constat que <u>les TGIRT ont pris plus de décisions que lors des 3 dernières années</u>. Quand on regarde les résolutions portant sur du contenu d'ADF prises par les différentes TGIRT en 2016-2017, on constate rapidement que les trois TGIRT on prise plus de décisions cette année, que les 3 années précédentes réunies. Les tableaux 5, 10 et 15 révèlent que dans le cas de Portneuf et Laurentides, les 5 résolutions prises cette année s'approchent de meilleures années (6 en 12-13 pour Portneuf et 8 en 13-14 pour Laurentides), tandis que pour Charlevoix-Bas-Saguenay, le résultat de 6 résolutions est très loin des 26 en 2011-2012 et des 18 en 2012-2013.

Un second constat important est <u>le niveau de participation plus bas que la moyenne historique</u> <u>dans l'ensemble des TGIRT de la région</u>. Dans le cas de Portneuf c'est un écart très important (-19,7 %) par rapport à la moyenne historique. La figure 1 démontre une diminution en continu depuis 2014-2015. Pour Charlevoix-Bas-Saguenay, malgré une hausse par rapport à 2015-2016, le niveau de participation est significativement sous la moyenne historique (-7,6 %). Dans le cas, de la TGIRT Laurentides, on enregistre une baisse par rapport à 2015-2016 et le résultat est légèrement sous la moyenne historique (-2,3 %).

Un autre élément important en 2016-2017, c'est la <u>forte proportion du temps de travail sur les enjeux de la TGIRT.</u> En effet, les tableaux 1, 6 et 11 démontrent que toutes les TGIRT passent la majorité de leur temps en travail direct sur les enjeux adoptés par les délégués. La TGIRT Laurentides y investissant 78,5 % de son temps, pour 60,7 % à Portneuf et 50,9 % dans Charlevoix-Bas-Saguenay. L'étude du temps de travail révèle aussi que <u>très peu de temps de travail direct sur les PAFI (PAFI-T ou PAFI-O) a été réalisé en 2016-2017</u>. Cette situation est notable puisqu'un nouveau PAFI-T doit entrer en vigueur en avril 2018.

Suite à l'analyse de leur saison, les coordonnateurs des TGIRT ont émis le constat important qu'une grande disparité existe entre les différents délégués par rapport à leur niveau de compréhension des enjeux discutés et de leur capacité à réagir ou à faire preuve de proactivité. Ce constat repose sur leurs discussions avec les délégués, leur analyse des réactions (verbales et non verbales) des participants lors des rencontres. En effet, dans toutes

les TGIRT les coordonnateurs remarquent que ce sont toujours les mêmes quelques personnes qui interviennent dans les rencontres. Est-ce que c'est lié à leur compréhension des enjeux? Quand on analyse les réponses à la question 4 du formulaire de satisfaction (annexe) « Je me suis senti(e) impliqué(e) dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui », on constate que la moyenne des résultats depuis 2015-2016 est tout de même assez élevée, puisqu'elle se situe entre 80,0 % et 81,5 %, selon la TGIRT. Ce dernier résultat semble contredire la perception des coordonnateurs, si on émet l'hypothèse qu'un délégué qui se sent impliqué est un délégué qui comprend les enjeux discutés. C'est un fait par contre que la composition des différentes TGIRT comprend trois types de délégués :

- 1. Professionnel de la forêt dont le travail <u>est directement lié</u> aux enjeux travaillés par les TGIRT:
- 2. Professionnel de la forêt dont le travail <u>n'est pas lié directement</u> aux enjeux travaillés par les TGIRT;
- 3. Non professionnel de la forêt (parfois bénévole) dont le travail <u>n'est pas lié directement</u> aux enjeux travaillés par les TGIRT;

Nous avons poussé plus loin et analysé les résultats de satisfaction à la question 4 en fonction de ces trois types de délégués pour la saison 2016-2017. Même si les résultats ne sont pas disponibles pour l'une des trois TGIRT, ceux des deux autres sont tout de même assez éloquents et semblent corroborer l'impression des coordonnateurs.

Tableau 25: Satisfaction des délégués à l'égard de leur implication dans les sujets discutés aux TGIRT en fonction de leur intérêt lié à leur travail ou leur formation.

	Portneuf	Laurentides	Charlevoix- Bas-Saguenay
Professionnel travail lié aux enjeux des TGIRT	83 %	92 %	ND
Professionnel travail non lié aux enjeux des TGIRT	83 %	94 %	ND
Non professionnel et travail non lié aux enjeux des TGIRT	58 %	67 %	ND

En 2016-2017, <u>la participation aux assemblées de partenaire a été très faible</u> (14 personnes en moyenne). Quand on regarde les statistiques de présence depuis 2010, on observe que toutes les TGIRT sont en baisse à ce niveau depuis leur lancement en 2010 et que l'année 2016 présente la plus faible participation jamais enregistrée.

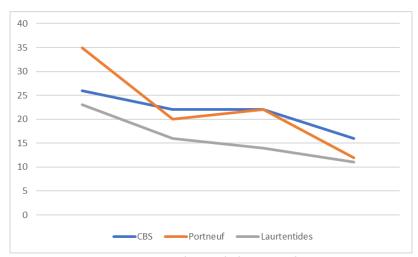


Figure 16: Nombre de partenaires présents à l'assemblée annuelle pour chacune des TGIRT depuis 2010

Le dernier élément plus marquant de la saison 2016-2017 a été l'<u>excellente participation et la diversité des groupes d'intérêts représentés dans l'appel de projets réalisé en lien avec les plans d'action adoptés par les TGIRT.</u> En effet, les ZEC, pourvoiries, organismes de bassin versant, centre de recherches, ont tous déposés des demandes, seuls ou en partenariat, pour des projets qui permettent concrètement de faire avancer leurs enjeux, et par le fait même, ceux des TGIRT.

#### RECOMMANDATIONS

L'objet principal des TGIRT étant de fixer des objectifs locaux pour s'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées, il est alors très préoccupant de constater que celles-ci n'en adoptent pas. À un an de l'entrée en vigueur d'un nouveau PAFI-T, l'influence des TGIRT sur ceux-ci est probablement faible, ou à tout le moins, difficile à mesurer. La faible confiance des délégués sur la capacité du processus à générer des résultats concrets est sans aucun doute une conséquence directe du peu d'objectifs locaux adoptés par les TGIRT. Les partenaires, ne constatant pas de résultats tangibles liés au travail des TGIRT, ils se démotivent, ce qui explique fort probablement les baisses marquées de la participation aux rencontres des TGIRT, tout comme aux assemblées des partenaires.

1) <u>L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI devrait conditionner l'ensemble</u> des choix des comités de coordination des TGIRT.

En agissant sur l'influence des TGIRT, on devrait être en mesure d'améliorer la confiance des participants et leur niveau de participation, tant aux rencontres des TGIRT, qu'aux assemblées des partenaires. Cependant, l'influence doit être tangible par les partenaires des TGIRT. Pour cela, ceux-ci doivent participer directement au changement, en être partie prenante. La mise en place des chantiers régionaux, l'adoption des plans d'action et la tenue d'un appel de projets parmi les partenaires pour leur permettre de réaliser les actions qu'ils privilégient sont des initiatives qui devraient contribuer à ramener les partenaires au cœur de l'action significative pour influencer les PAFI.

2) Les MRC devraient réserver un budget annuel spécifique et significatif pour l'acquisition de connaissances aux TGIRT. La totalité du montant prévu devrait être dédiée prioritairement à un appel de projets destinés aux partenaires des TGIRT. Les priorités d'actions établies par les TGIRT devraient influencer de façon importante le choix des projets financés.

Pour renforcer la confiance des participants des TGIRT à l'égard du processus, leur influence sur l'aménagement du territoire doit leur être perceptible. Les communications qui ont lieu à la TGIRT doivent se recentrer sur son mandat principal, soit fixer des objectifs d'aménagement locaux. La mise en place d'outils simples de communication permettant aux délégués de suivre l'évolution des résultats de leurs objectifs locaux et les écarts par rapport aux cibles fixées faciliterait les échanges constructifs et la compréhension de tous.

3) <u>Un tableau de bord formé des objectifs locaux de la TGIRT devrait être mis en place et son suivi devrait être réalisé au moins une fois par année.</u>

Le tableau de bord permettra de répondre efficacement aux besoins suivants des TGIRT :

- évaluer la performance,
- réaliser un diagnostic de la situation,
- communiquer,
- informer,

- motiver les délégués,
- progresser de façon continue.

Le tableau de bord élaboré doit être simple, le plus possible en temps réel, en se concentrant sur les indicateurs que les délégués considèrent comme étant les plus significatifs.

En recentrant le travail des TGIRT autour de son mandat premier grâce à l'établissement d'un tableau de bord, on réduira l'écart entre les différents délégués quant à leur compréhension des enjeux. Cependant, cette action devrait être accompagnée de la mise en place de diverses initiatives visant à vulgariser davantage l'information livrée aux TGIRT.

- 4) <u>Un bref document qui explique la composition de l'auditoire et les principales règles à respecter pour s'assurer une vulgarisation adéquate devrait être préparé et remis aux intervenants appelés à présenter du contenu aux TGIRT.</u>
- 5) <u>Les coordonnateurs des TGIRT et le responsable TGIRT du MFFP devraient être impliqués davantage dans la préparation des présentations devant les TGIRT pour s'assurer d'un niveau de vulgarisation adéquat.</u>

Bien que l'augmentation de l'influence des TGIRT sur le PAFI favorise l'intérêt envers la participation, d'autres actions parallèles devraient être mises en place si l'on veut améliorer la participation aux assemblées de partenaires à court terme.

6) <u>La coordination des TGIRT devrait revoir le moment et le format pour la tenue des assemblées des partenaires.</u> <u>Joindre la tenue de ces assemblées avec d'autres événements connexes devrait être envisagés.</u>

Les actions proposées dans ce rapport visent à répondre aux divers problèmes soulevés dans les faits saillants de l'année. Cependant, la coordination des TGIRT (MRC et MFFP) devrait réfléchir aux autres initiatives à mettre en place pour assurer la vitalité des TGIRT aux cours de la prochaine année et de celles à venir.

#### CONCLUSION

Globalement, l'année 2016-2017 pourrait être encore être étiquetée de « saison de transition », puisque celle de 2015-2016 n'avait compté que 3 mois d'activités, soit de janvier à mars 2016. Le déroulement de cette dernière année s'est fait en trois temps :

- 1. Préparation de propositions de travail (avril à août);
- 2. Entérinement des propositions et mise en route des chantiers (septembre à novembre);
- 3. Retour à un niveau d'activité souhaité pour TGIRT (décembre à mars).

Ce fût donc une année de transition où plusieurs initiatives ont été amorcées pour remettre les TGIRT en mode « travail ». Bien que certains faits saillants positifs aient été enregistrés en 2016-2017, comme la participation à l'appel de projets ou l'augmentation des décisions, la faible prestation sur le plan des résultats constitue la conclusion principale de cette saison. C'est une quatrième saison d'affilée sans que les TGIRT de la région n'adoptent d'objectifs d'aménagement locaux. La participation et la confiance des délégués à l'égard du processus s'en trouvent affectés. Les coordonnateurs des TGIRT ont à cœur de faire en sorte d'augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI. Plusieurs actions ont été démarrées en ce sens. La saison 2017-2018 devrait permettre d'enregistrer des résultats tangibles pour les participants aux TGIRT.

# Annexe A

(Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT après le 16 mars 2016)

Date de la rencontre :			élégué	Personne-ressource			
			Siège (facu	ıltatif) :	·		
	Vos commentaires sont importants pour nous. Veuillez nous indiquer votre réponse aux questions suivantes.						
Blo	oc A: Questions po	rtant sur la	qualité des écha	anges au s	ein de la TGIRT et la		
	<u>convivialité de</u>	es rencontres					
1.	On m'a donné l'occas	ion de particip	er à la rencontre e	t de m'expri	mer librement :		
	☐ Tout à fait d'accord	☐ D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
2.	Les interventions des	délégués ont o	été considérées et	traitées adé	quatement :		
	☐ Tout à fait d'accord	☐ D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
3.	La réunion de la TGIR	T a été interac	tive et conviviale :				
	☐ Tout à fait d'accord	☐ D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
4.	Je me suis senti(e) im	pliqué(e) dans	les sujets discutés	à la rencont	re d'aujourd'hui :		
	☐ Tout à fait d'accord	☐ D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
En identifiant le ou les sujets en question, pouvez-vous nommer un ou plusieurs participants dont les interventions ont permis de faire progresser les travaux aujourd'hui ?							
Blo	oc B: Questions por	tant sur l'info	ormation reçue et	: la prise de	décision		
5.	5. Les questions soulevées par les délégués ont été répondues clairement et de façon transparente par les personnes-ressources :						
	☐ Tout à fait d'accord	D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
6.	L'information livrée p	ar les personn	es-ressources a fai	t progresser	les travaux de la TGIRT :		
	☐ Tout à fait d'accord	☐ D'accord	Plus ou moins	Pas du to	out Ne s'applique pas		
Po	Pouvez-vous nous dire à quoi servait la rencontre d'aujourd'hui ?						
					_		

Bloc C: Questions portant sur l'animat	Bloc C: Questions portant sur l'animation des rencontres					
☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐	Plus ou moins	Pas du tout	☐ Ne s'applique pas			
8. L'animation du groupe a été adéquate :						
☐ Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas			
Pouvez-vous nous nommer un ou plusieur	s suiets d'auio	 ourd'hui où l'ani	imation a facilité la			
convergence vers un consensus ?	,,.					
Bloc D: Questions portant sur l'évaluat	ion du proces	sus en général				
9. J'ai décidé de participer à cette renco	ntre pour la (le	es) raison(s) suiv	vante(s) (possibilité de			
cocher plus d'une réponse):						
☐ Je crois au processus						
Certains points de l'ordre du jour d'aujourd'hu						
☐ Être présent pour m'assurer de protéger les in			-			
☐ J'avais quelque chose à discuter avec un autre	membre, mais qui	i n'est pas en lien ave	ec l'ordre du jour			
10. Qu'est-ce que c'est la TGIRT pour moi et	mon groupe (	oossibilité de cocher	plus d'une réponse):			
Une opportunité de bâtir des partenariats ave	c d'autres utilisate	urs				
Une occasion privilégiée d'influencer les PAFI						
Un endroit pour recevoir de l'information priv	Un endroit pour recevoir de l'information privilégiée					
Un endroit me permettant de mettre à jour m	Un endroit me permettant de mettre à jour mes contacts					
☐ Une perte de temps et d'argent						
11. La confiance que j'ai vis-à-vis du proce résultats tangibles de GIRT sur le territo		pacité à mener (	concrètement à des			
Grande Moyenne Faible	☐ Inexistante					
Pouvez-vous nous dire quel est l'objectif de la TGIRT cette année ?						
Pouvez-vous nous dire quel est l'objectif de la TGIRT d'ici cinq ans ?						
Pouvez-vous identifier un ou plusieurs enjeux sur lesquels la TGIRT a eu un impact dans les cinq dernières années ?						

Merci de votre collaboration!